

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

95000 Pontoise

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

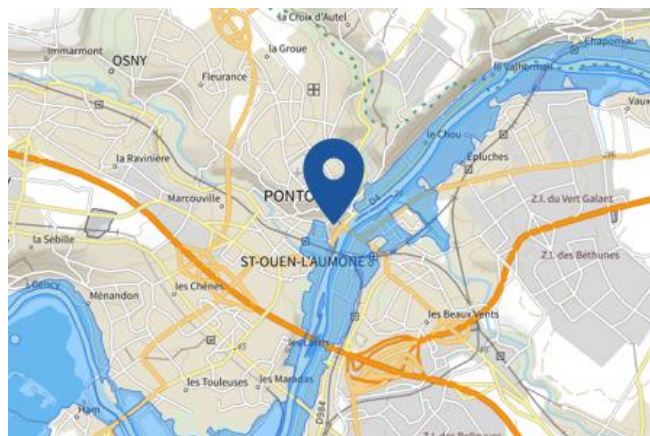
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Pontoise

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : PPRI Vallée de l'Oise

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Vallée de l'Oise a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 11/03/1996

Date d'approbation : 05/07/2007

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : TRI Métropole Francilienne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 93DRIEE_IF20140001



AZI : Oise

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Pontoise



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM95

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

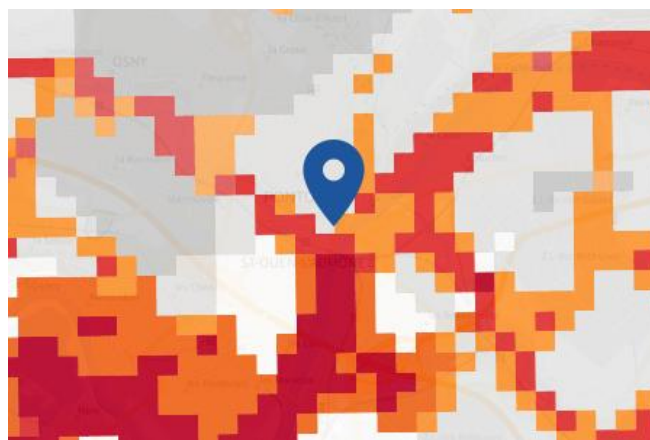
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1806551A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/2018	10/03/2018
IOCE0800746A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/10/2007	13/01/2008
INTE0100232A	Mouvement de Terrain	29/03/2001	28/04/2001
INTE0100232A	Mouvement de Terrain	09/03/2001	28/04/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500497A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/07/1995	15/10/1995
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400046A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/12/1993	10/02/1994

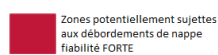
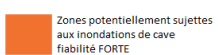
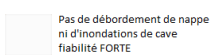
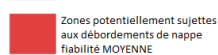
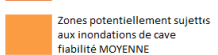
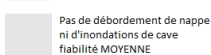
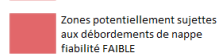
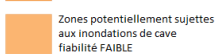
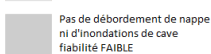
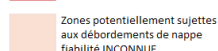
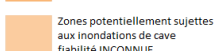
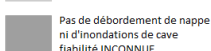
Risque de remontées de nappe sur Pontoise

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI Vallée de l'Oise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 60DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

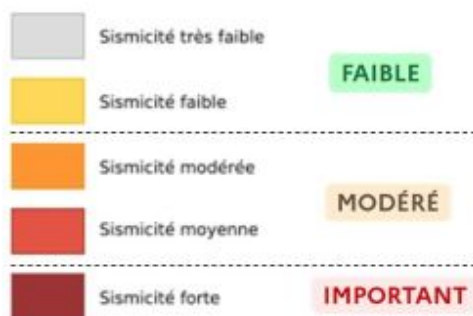
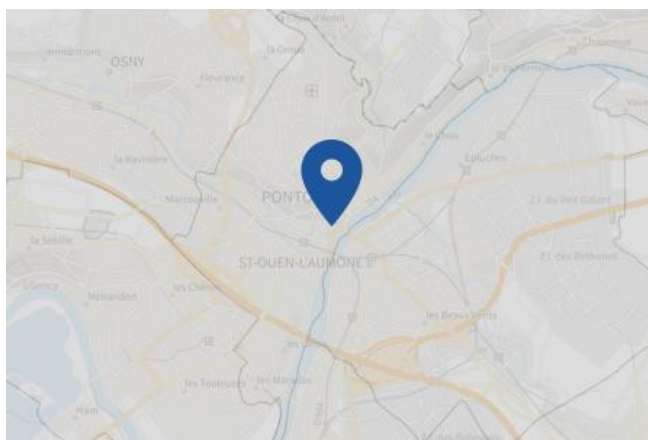
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Pontoise

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Pontoise

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

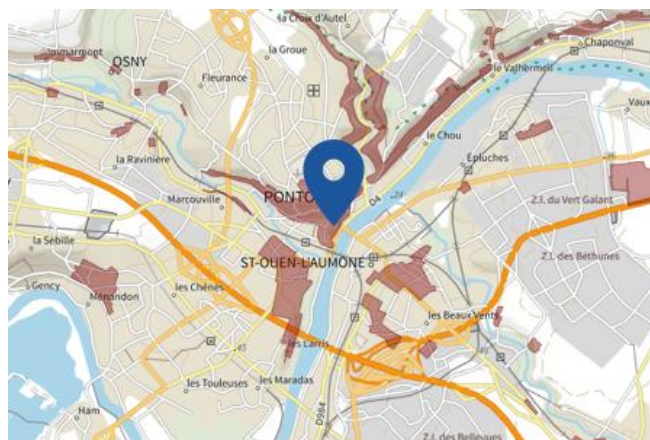
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/



Informations détaillées :



PPRN : PPR Pontoise

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Pontoise a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 25/10/1994

Date d'approbation : 09/11/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

7 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0100232A	Mouvement de Terrain	29/03/2001	28/04/2001
INTE0200080A	Mouvement de Terrain	20/03/2001	16/03/2002
INTE0100232A	Mouvement de Terrain	09/03/2001	28/04/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

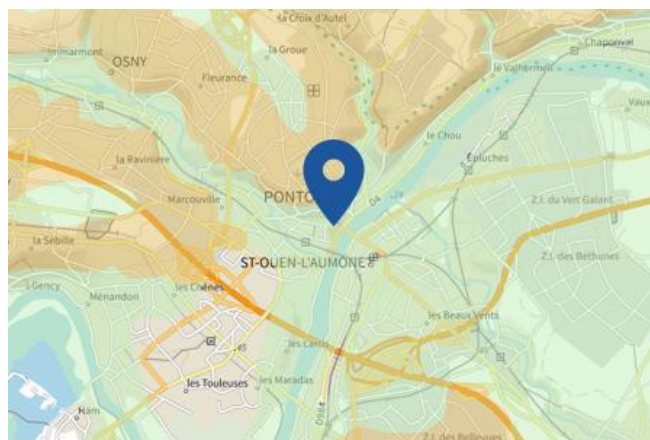
Risque de mouvements de terrain sur Pontoise

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9600421A	Effondrement et/ou Affaissement	06/09/1995	17/10/1996
INTE9500304A	Glissement de Terrain	01/12/1993	03/08/1995
INTE9300412A	Mouvement de Terrain	12/12/1992	03/09/1993

Risque de retrait gonflement des argiles sur Pontoise

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



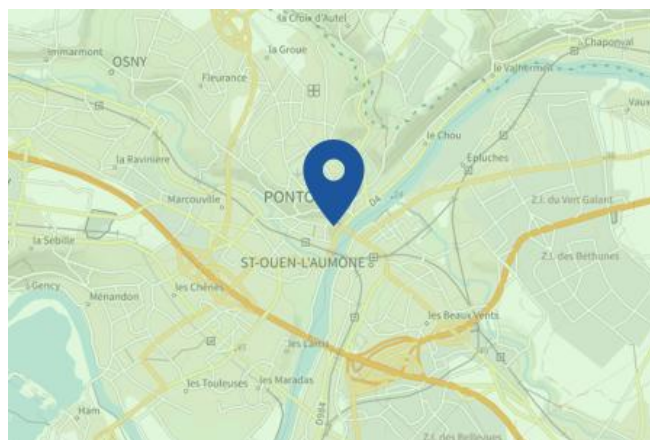
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Pontoise

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Pontoise

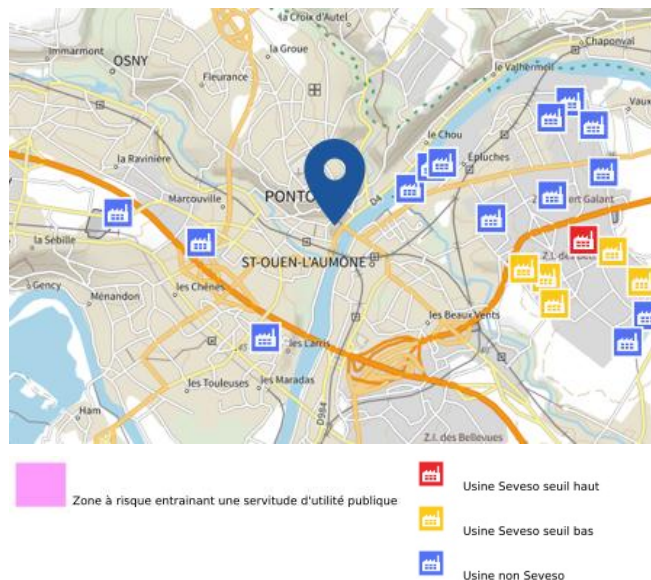
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

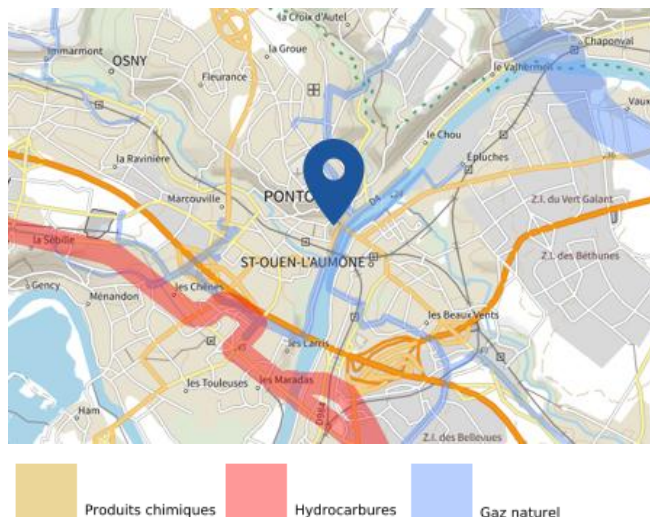
4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
CLARINS	Non Seveso
HAUGUEL (Distillerie)	Non Seveso
SENSIENT (ex LES COLORANTS WACKHERR)	Non Seveso
POLE JUDICIAIRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (PJGN)	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Pontoise

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

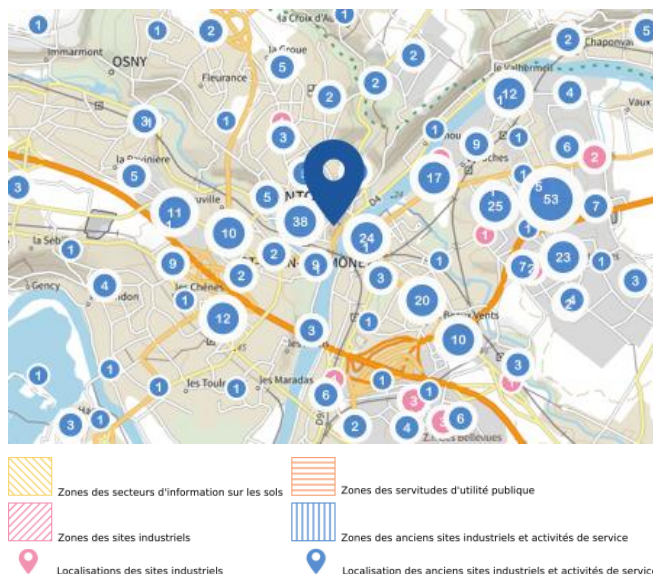
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Pontoise

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000735701	GAZ DE FRANCE PONTOISE	En cours
SSP000566401	BP FRANCE-PONTOISE	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

114 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3901868	Minium, usine de fabrication de	Indéterminé	
SSP3901867	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3901866	Eponges métalliques, usine de	Indéterminé	
SSP3901865	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3901864	Outils, usine de fabrication d'	Indéterminé	
SSP3901863	Mécanique, atelier de	Indéterminé	
SSP3901862	Ustensiles, usine de fabrication d'	Indéterminé	
SSP3901861	Scies à main, usine de fabrication de	Indéterminé	
SSP3901860	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3901859	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3901858	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3901857	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3901856	Film photographiques, atelier de lavage	Indéterminé	
SSP3901855	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3901854	Acide oxalique, usine de fabrication d'	Indéterminé	
SSP3901853	Garage ferroviaire	Indéterminé	
SSP3901852	Pompe à feu, usine de fabrication de	Indéterminé	
SSP3901851	Isolants, usine de fabrication d'	Indéterminé	
SSP3901760	Décharge	Indéterminé	
SSP3901204	Station-service, Garage	Indéterminé	
SSP3901066	Installation de combustion	Indéterminé	
SSP3901065	Station-service	En arrêt	
SSP3901064	Commerce de matériaux de	Indéterminé	
SSP3901063	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3901062	Clinique	Indéterminé	
SSP3901061	Collège	Indéterminé	
SSP3901060	Parc de stationnement	Indéterminé	
SSP3901059	Station-service	Indéterminé	
SSP3901058	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3901057	Parc de stationnement	Indéterminé	
SSP3901056	Parc de stationnement	Indéterminé	
SSP3901055	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3901053	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3901052	Station-service	Indéterminé	
SSP3901051	Garage Automobile	Indéterminé	
SSP3901050	Garage Automobile	Indéterminé	
SSP3901049	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3901048	Commerce de produits combustibles	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3901047	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3901045	Chantier Naval	Indéterminé	
SSP3901044	Collège	Indéterminé	
SSP3901043	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3901042	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3898960	Chaufferies urbaines	Indéterminé	
SSP3898959	Station service, garage	Indéterminé	
SSP3898958	Contrôles et Expertises	Indéterminé	
SSP3898902	Fabrication de matériel électronique	Indéterminé	
SSP3898901	Métallurgie	Indéterminé	
SSP3898900		Indéterminé	
SSP3898899	Hôpital	Indéterminé	
SSP3898898	Lycée	Indéterminé	
SSP3898870	Fabrique de pianos	Indéterminé	
SSP3898869	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP3898868	Tannerie	Indéterminé	
SSP3898855	Usine à Gaz	En arrêt	
SSP3898854	Fabricant d'appareils ménagers	Indéterminé	
SSP3898853	Fabrique de produits isolants	En arrêt	
SSP3898852	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3898851	Réparation de pneus	En arrêt	
SSP3898850	Station-service	En arrêt	
SSP3898849	Ganterie	Indéterminé	
SSP3898848	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3898847	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3898846	Serrurerie	Indéterminé	
SSP3898845	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898844	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898843	Station-service	En arrêt	
SSP3898842	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898841	Station-service	En arrêt	
SSP3898840	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898839	Station-service	Indéterminé	
SSP3898838	Station-service	En arrêt	
SSP3898837	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3898836	Station-service	En arrêt	
SSP3898835	Station-service	Indéterminé	
SSP3898834	Station-service	Indéterminé	
SSP3898833	Station-service	Indéterminé	
SSP3898832	Minoterie	Indéterminé	
SSP3898831	Usine de produits chimiques	Indéterminé	
SSP3898830	Station-service	En arrêt	
SSP3898829	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898828	Blanchisserie Ex Usine du Vexin	Indéterminé	
SSP3898827	Garage automobile	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3898826	Appareil d'éclairage à acétylène	Indéterminé	
SSP3898825	Horlogerie	En arrêt	
SSP3898824	Usine métallurgique	Indéterminé	
SSP3898823	Fabrique d'acide oxalique	En arrêt	
SSP3898822	Dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3898821	Dépôt d'engrais	Indéterminé	
SSP3898820	Dépôt d'immondices	En arrêt	
SSP3898819	Fabrique de goudron	En arrêt	
SSP3898818	Station-service	En arrêt	
SSP3898817	Station-service	En arrêt	
SSP3898816	Fabrique d'enrouleurs métalliques	En arrêt	
SSP3898815	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898814	Station-service	En arrêt	
SSP3898813	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3898812	Serrurerie	En arrêt	
SSP3898811	Fabrique de scies à main	Indéterminé	
SSP3898810	Fabrique de parfums	Indéterminé	
SSP3898809	Station-service	En arrêt	
SSP3898808	Laboratoire pharmaceutique	En arrêt	
SSP3898807	Fabrication et entrepôt d'ampoules de	Indéterminé	
SSP3898806	Fabrique de colorants et pigments	En arrêt	
SSP3898805	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898804	Chaufferie	En arrêt	
SSP3898803	Atelier de mécanique	En arrêt	
SSP3898802	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3898801	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3898800	Garage automobile	En arrêt	
SSP3898799	Station-service, garage	Indéterminé	
SSP3898798	Station-service, garage	En arrêt	
SSP3898797	Fabrique d'agglomérés de houille	En arrêt	
SSP613221	HOPITAL NOVO	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr